



EN LIGNE

PROMOTION DE L'EMPLOI

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

FINANCER L'EMPLOI INCLUSIF

COMMENT FINANCER LA CRÉATION D'EMPLOIS ET
LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

19 OCTOBRE – 13 NOVEMBRE 2026

🕒 4 SEMAINES, 18 HEURES DE FORMATION

Note d'information



Organisation
internationale
du Travail



Centre international de formation



Le budget public constitue l'outil le plus puissant dont dispose un gouvernement pour réduire les déficits d'emploi. Toutefois, son impact réel réside dans les modalités de financement et d'affectation des fonds.



CONTEXTE

Dans un contexte de resserrement de la marge de manœuvre budgétaire et de pression croissante sur les budgets publics, les gouvernements sont confrontés à un double défi : financer la formation de la main-d'œuvre afin de développer les compétences adéquates, et mettre en place un environnement politique propice, notamment en matière de réglementation, d'investissement et de conditions macroéconomiques, permettant au secteur privé de créer suffisamment d'emplois de qualité pour absorber ces compétences. Le développement des compétences et la création d'emplois relèvent généralement de ministères, de budgets et de cycles de planification différents, alors que ces deux aspects sont profondément interdépendants : les investissements dans la formation, en l'absence d'une économie en croissance et créatrice d'emplois, risquent d'entraîner une sous-utilisation du capital humain, tandis que la création d'emplois dans le secteur privé, sans main-d'œuvre suffisamment qualifiée, freine la productivité et la croissance. Aligner ces priorités nécessite une coordination entre les ministères et avec le secteur privé, plutôt que de traiter les compétences et l'emploi comme un levier politique unique que le gouvernement peut actionner de bout en bout.

Les décideurs politiques ont besoin d'outils concrets pour concevoir et mettre en œuvre des modèles de financement permettant de garantir l'efficacité des systèmes de formation, ainsi que pour définir des stratégies en matière de dépenses publiques et de budgétisation qui favorisent activement la création d'emplois, idéalement de manière coordonnée afin que les dépenses publiques limitées soient utilisées au mieux dans ces deux domaines. Il s'agit également de l'une des principales priorités de financement auxquelles s'attaquent les pays « Pathfinder » de l'Accélérateur mondial des Nations unies sur l'emploi et la protection sociale pour des transitions justes dans le cadre de leurs feuilles de route nationales.

Cette formation en ligne, élaborée par le Programme d'analyse et de politique de l'emploi (EPAP) du Centre international de formation de l'OIT (ITCILO), aborde les deux aspects de cette équation. Elle couvre l'ensemble du cycle de financement d'une politique de l'emploi inclusive : de la mobilisation des ressources et de la gouvernance des systèmes de formation (côté offre) à la budgétisation favorable à l'emploi et à l'examen des dépenses publiques en vue de la création d'emplois (côté demande), en passant par l'alignement stratégique entre les deux. Dans ce cadre, une attention particulière sera accordée à l'utilisation des systèmes d'information sur le marché du travail (SIMT) pour adapter l'offre de formation à la demande d'emploi.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation offre aux participants une compréhension globale et intégrée des modalités de financement des systèmes d'emploi inclusifs. Elle associe les cadres de conception et de gouvernance du financement du développement des compétences aux outils de budgétisation favorable à l'emploi

et aux méthodes d'analyse des dépenses publiques propres au financement de la création d'emplois. Elle permet notamment aux participants d'adopter une approche pangouvernementale et systémique du financement de l'emploi, qui aligne les investissements en formation sur la demande du marché du travail et garantit que les dépenses publiques favorisent activement le travail décent pour tous.

Le contenu de cette formation s'adresse directement aux décideurs politiques et aux fonctionnaires, aux partenaires sociaux, aux organismes sectoriels de compétences (SSB) et aux institutions financières, y compris celles impliquées dans la mise en œuvre des feuilles de route nationales du Global Accelerator.

À l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- Explorer la complémentarité entre le financement du développement des compétences et les outils de dépenses publiques qui soutiennent les objectifs en matière d'emploi.
- Identifier les instruments de financement du développement des compétences et les dispositifs de gouvernance susceptibles d'améliorer la réactivité face à l'évolution des besoins du marché du travail.
- Comprendre comment la budgétisation et les dépenses peuvent soutenir les objectifs en matière d'emploi en renforçant la cohérence entre les investissements dans les compétences et les priorités plus larges en matière d'emploi.
- Décrire l'objectif et les principes de la réalisation d'examen des dépenses publiques liées à l'emploi (ERPEs) afin d'évaluer l'impact sur l'emploi des dépenses publiques consacrées à la formation et à la création d'emplois.
- Comprendre comment utiliser les informations sur le marché du travail, y compris celles générées par les systèmes d'information sur le marché du travail (LMIS) et les outils basés sur l'intelligence artificielle (IA), pour orienter les investissements dans le développement des compétences et favoriser une meilleure adaptation à une demande de main-d'œuvre en constante évolution, tout en défendant l'équité, l'inclusion et l'innovation sur le marché du travail.
- Identifier comment la coordination entre les ministères, les partenaires sociaux et les autres parties prenantes concernées peut améliorer la cohérence entre le développement des compétences, les politiques de l'emploi et les politiques de finances publiques.

CONTENU

La formation s'articule autour de 6 modules dispensés sur 4 semaines, à raison d'environ 4,5 heures d'apprentissage par semaine.

Module 1 : L'écosystème du financement de l'emploi

Aperçu des défis mondiaux du marché du travail : chômage, économie informelle et déficit d'emploi

Financement des compétences et politique de l'emploi : concepts clés et liens

Cadres reliant les systèmes de formation, les marchés du travail et les dépenses publiques

Normes internationales du travail de l'OIT : Convention n° 122 sur la politique de l'emploi, Recommandation n° 195 sur le développement des ressources humaines et instruments connexes

Introduction aux principes de la budgétisation favorable à l'emploi

Cohérence des politiques et approche pangouvernementale

Module 2 : Financement de la création d'emplois : dépenses publiques et budgétisation

Comprendre l'impact des dépenses publiques sur l'emploi

Examens des dépenses publiques liées à l'emploi (ERPEs) : méthodologie et outils

Intégrer l'emploi dans les cadres de dépenses à moyen terme

Élaboration de plans d'action pour l'emploi et de plans de travail pour l'emploi

Cadres nationaux de financement intégrés et objectifs en matière de travail décent

Exercices pratiques sur les ERPEs à partir d'études de cas par pays

Module 3 : Mise en œuvre et plaidoyer

Structures de coordination interministérielles et tripartites pour la mise en œuvre

Pratiques de dialogue social pour un financement inclusif de l'emploi

Rôle des organismes sectoriels de compétences dans la gouvernance du financement

Plaider en faveur de budgets favorables à l'emploi dans les processus de planification nationaux

Bonnes pratiques et enseignements tirés des expériences nationales

Présentations des travaux de groupe : stratégies de financement intégrées adaptées aux contextes nationaux des participants

Bilan de la formation et prochaines étapes

Module 4 : Financement du développement des compétences : conception et gouvernance

Recenser les sources de financement : financement public national, contributions du secteur privé, contributions individuelles/investissements des ménages et systèmes de financement externes (donateurs)

Instruments et mécanismes de financement destinés au développement des compétences : fonds de formation, prélèvements sur les salaires, mesures d'incitation destinées aux entreprises, mesures d'incitation destinées aux prestataires de formation, chèques-formation, comptes individuels de formation

Conception de modèles de financement pour les systèmes de formation : dispositifs de gouvernance, partenariats public-privé (PPP) et mécanismes axés sur les résultats

Fonds nationaux et sectoriels de formation : conception, gouvernance et performance

Cadres de responsabilité et structures de gouvernance financière

Équité et inclusion dans l'allocation des ressources pour le développement des compétences

Études de cas : le financement des systèmes d'EFTP dans différents contextes nationaux

Module 5 : Adéquation entre compétences et emplois : intégration stratégique en matière de financement

Utilisation des informations sur le marché du travail pour aligner le développement des compétences sur la demande du marché du travail (y compris les systèmes d'information sur le marché du travail, LMIS)

Intégration des objectifs de développement des compétences et des objectifs en matière d'emploi dans les plans de développement nationaux et sectoriels

Analyses macroéconomiques et sectorielles visant à identifier les déficits de compétences et les opportunités d'investissement à fort impact sur l'emploi

Suivi et évaluation : indicateurs clés de performance (KPI) axés sur l'emploi et outils fondés sur les données

Mise en place de mécanismes durables de coordination et de financement pour assurer l'adéquation entre les compétences et l'emploi

Module 6 : Présentations des travaux de groupe et perspectives d'avenir

Présentations des travaux de groupe : renforcer la cohérence entre le financement des compétences et les priorités en matière d'emploi dans les contextes nationaux des participants

Bilan de la formation et prochaines étapes

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Ce cours s'adresse aux professionnels évoluant à la croisée de l'emploi, de la formation et des finances publiques, notamment :

- Les fonctionnaires des ministères du Travail, des Finances, de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation techniques et professionnels (EFTP) et de la Planification économique.
- Le personnel des fonds de formation nationaux, sectoriels et régionaux, des organismes sectoriels de compétences et des agences pour l'emploi.
- Des représentants d'organisations de travailleurs et d'employeurs.
- Des membres de la société civile engagés dans le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi.
- Le personnel des partenaires de développement travaillant sur des programmes relatifs au marché du travail et aux finances publiques, y compris les partenaires soutenant les pays pionniers du programme Global Accelerator.
- Responsables de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) et des services d'orientation professionnelle.
- Chercheurs et analystes politiques spécialisés dans l'emploi et le développement du capital humain.

FORMAT ET MÉTHODOLOGIE

La formation suivra l'approche participative de l'ITCILO et favorisera les échanges entre experts, responsables politiques actuels et praticiens de l'OIT et d'autres partenaires. Cette formation est dispensée en ligne via la plateforme eCampus de l'ITCILO. Chaque module combine : des supports en ligne, un webinaire permettant des débats et des discussions en direct avec des experts et des pairs, ainsi que des activités pédagogiques destinées à aider les participants à apprendre plus efficacement.

Les webinaires en direct se dérouleront selon le calendrier ci-dessous ; ils dureront deux heures et débuteront à 14 h, heure de Turin :

Webinaire	Date et heure	Thème
Webinaire 1	Semaine 1 — mardi 20 octobre	Le paysage du financement de l'emploi
Webinaire 2	Semaine 2 — mardi 27 octobre	Financer la création d'emplois
Webinaire 3	Semaine 2 — Jeudi 29 octobre	Mise en oeuvre et plaidoyer
Webinaire 4	Semaine 3 — mardi 3 novembre	Le financement du développement des compétences
Webinaire 5	Semaine 3 — Jeudi 5 novembre	Adapter les compétences aux emplois
Webinaire 6	Semaine 4 – Jeudi 10 novembre	Présentations des travaux de groupe et bilan

Les participants sont tenus de réserver ces dates dans leur agenda et de participer activement à ces webinaires. Une attestation de participation sera délivrée aux participants qui rempliront les critères requis en matière de fréquence de participation et de réalisation des activités.

**Veuillez noter que la date et l'heure des webinaires sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la disponibilité des intervenants. Toute information actualisée à ce sujet vous sera communiquée en temps utile avant le début de la formation.*

LANGUES DE TRAVAIL

La formation sera dispensée en anglais et en français, avec un service d'interprétation assuré tout au long du programme. Les supports pédagogiques seront disponibles dans les deux langues. Les participants pourront discuter et présenter les résultats des activités de groupe dans la langue de leur choix.

**Veuillez noter que les services d'interprétation et de traduction vers le français ne seront assurés que si un nombre minimum de participants francophones est atteint. Les participants en seront informés en conséquence.*

COMMENT S'INSCRIRE

Vous trouverez le formulaire d'inscription ici : <https://oarf2.itcilo.org/DST/A9719107/fr>

Date limite d'inscription : **6 octobre 2026**

FRAIS D'INSCRIPTION

1 010 €

L'ITCilo propose un nombre limité de bourses destinées aux pays en développement, pouvant couvrir une partie des frais de scolarité ! Les candidats éligibles qui postulent rapidement seront prioritaires ; si ce cours vous intéresse, veuillez donc vous renseigner dès que possible. Vous pourrez ajouter votre demande de bourse ITCilo directement dans le formulaire d'inscription mentionné ci-dessus.

DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

INFOS

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

Centre international de formation de l'OIT
Programme de Politiques et Analyses de l'Emploi (EPAP)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin – Italie

T +39 011 ???????
spgt@itcilo.org
www.itcilo.org
c.detoma@itcilo.org
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE : A9719107